

## Edito

### RÉFORME DES RETRAITES : ENSEMBLE POUR OBTENIR LE RETRAIT CE 06 JUIN !

L'intersyndicale soutient la proposition de loi supprimant l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation. Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra, pour la première fois, se prononcer par un vote portant sur la (contre) réforme des retraites. L'intersyndicale appelle solennellement les député.es à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils respecteront ainsi la volonté de la population massivement exprimée depuis janvier.

Dans le cadre de la préparation de la grande journée de mobilisation le 6 juin, SOLIDAIRES continuera à travailler avec l'intersyndicale pour plus de justice sociale.

### Nouveau plan anti-fraude : nouveau miroir aux alouettes ?

Gabriel Attal, Ministre des Comptes publics, a annoncé les grandes lignes de son nouveau plan contre la fraude fiscale, qui doit répondre « à la demande de justice » et permettre ainsi d'alléger la pression sur les classes moyennes et sur les PME.

Les principales mesures annoncées comme l'augmentation de 25 % des contrôles fiscaux des plus gros patrimoines, le renforcement des sanctions pour les fraudes les plus graves, le contrôle tous les deux ans des cent plus grandes capitalisations boursières, la création d'un service de renseignement fiscal doté d'une centaine « d'agents d'élite », le recrutement de 1 500 agentes et agents supplémentaires pour le contrôle ou la mise en place d'un observatoire d'évaluation de la fraude et de l'évasion fiscales laisseraient penser que le gouvernement s'attaque réel-

lement à la fraude fiscale... Mais avec quels moyens humains et juridiques ?

En tant que première organisation syndicale de la DGFIP, nous devrions nous réjouir de l'annonce de 1 500 agents supplémentaires pour le contrôle fiscal. Mais rappelons tout de même que depuis 2012 ce sont plus de 21 000 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP dont 3 000 à minima dans les services du contrôle fiscal.

Alors que notre organisation estime toujours la fraude et l'évasion fiscales entre 80 et 100 milliards d'euros par an, alors que les inégalités n'ont jamais été aussi grandes entre les contribuables, il y a urgence à faire de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales l'une des priorités. Ce nouveau plan apparaît clairement sous-dimensionné par rapport aux enjeux.

### Observatoire interne 2023 : une expression des agents plus critique qu'il y a un an, avec une érosion notable de plusieurs indicateurs

Ce titre n'est pas de notre organisation syndicale mais de notre Directeur Général, Jérôme FOURNIEL (communication Ulysse du 15/05/2023). Si on peut louer l'honnêteté de cette restitution sur une partie des résultats de l'observatoire interne 2023, il n'en demeure pas moins que cette apparente prise de conscience doit plus au fait qu'il n'est plus possible de cacher la forêt de mécontentements par les quelques arbres de perception positive.

Les chiffres sont sans équivoque : motivation en berne, satisfaction de travailler pour le ministère en nette diminution, nécessité d'une plus grande valorisation du travail, besoin d'un renforcement du sens donné au travail, possibilités

N°17

### Citation du mois

**"IL EST NOBLE DE DÉFIER UN POUVOIR ARBITRAIRE, UTILISÉ DE FAÇON CRUELLE ET INIQUÉ, ET CELA, POUR DÉFENDRE LES PLUS FAIBLES."**, ELIZABETH GASKELL.

### La lanterne sociale

**Ensemble, uni.es et déterminé.es pour gagner le retrait de la réforme et pour le progrès social, construisons partout les grèves et les manifestations le 6 juin ! la rue!**



## EDITO (SUITE)

d'avancement et de promotion insatisfaisantes, une charge de travail trop conséquente et une quantité de stress qui augmente.

Nous n'avons pas encore connaissance de la déclinaison locale de ces résultats à la DIRCOFI Centre Ouest mais il est très probable que l'expression des agent.es soit tout aussi négative. Ce qui revient de façon récurrente dans nos échanges avec les collègues de notre direction, c'est la surcharge de travail combinée à une perte de sens donné au travail (flottement dans la mission de contrôle fiscal). Les témoignages des agent.es de la DIRCOFI Centre Ouest que nous rencontrons sont souvent convergents : une direction qui fixe des objectifs trop lourds, des « invitations » à faire partie des réseaux et/ou des groupes de travail qui peuvent être chronophages, des

stratégies de décision à géométrie variable dans les dossiers (pour les mêmes faits constatés, on peut passer très rapidement de la régularisation à la pénalisation ou inversement...). Pour quelles contreparties pour le personnel ? Une perte de pouvoir d'achat inscrite dans la durée, des cellules d'appui rabougries du fait des suppressions d'emploi, des applications informatiques dysfonctionnant (faut-il reparler de CFIR?), une absence de perspective en termes d'avancement et de promotion, ...

### **Mutations nationales 2023 : des situations contrastées**

Dans les principes généraux des Lignes Directrices de Gestion, la DGFIP considère la mobilité des agent.es comme un élément essentiel de sa politique RH et

qu'elle constitue l'une des conditions du meilleur fonctionnement de la DGFIP. Permettez-nous de douter de la réalisation de cet objectif, au vu des difficultés et des injustices constatées sur les derniers mouvements de mutations. Pour Solidaires Finances Publiques, les règles et les pratiques telles qu'appliquées actuellement présentent un risque psychosocial majeur pour l'ensemble des membres de la collectivité DGFIP. Il est inadmissible de boucher les perspectives, pour de nombreuses années, notamment aux agent.es qui relèvent de la seule convenance personnelle. Et ce, après avoir claironné, pendant la fusion de la DGI et de la DGCP, qu'une avalanche de perspectives et de passerelles allait se présenter pour les agent.es de la DGFIP !



## **CADRE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2023-2027 (COM) : LA FEUILLE DE ROUTE FÉRIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL...**

Après la « pseudo » concertation orchestrée dans le cadre du « Grand remue-méninges », prélude à la construction du Contrat (devenu cadre) d'objectifs et de moyens pour 2023/2027, le Directeur Général, tel Kaa le Python du Livre de la jungle, nous livre par écrit et dans une sémiante vidéo une feuille de route alléchante qui nous donne envie de connaître le monde merveilleux de la DGFIP de demain...

Passons sur les échanges invoqués avec les organisations syndicales ; ces dernières avaient souhaité définir la méthode, le calendrier et l'articulation entre les concertations locales et

nationales, en vain...

Côté moyens humains dans le COM : réjouissons nous ! « Division par trois du rythme des suppressions d'emplois » ! Autrefois, nous nous réjouissons des créations d'emplois. Aujourd'hui, nous sommes priés d'applaudir à une suppression d'emplois moins rapide ! Oui mais voilà cette suppression d'emplois plus lente va, selon le magicien de Bercy, « nous permettre de réinvestir les champs de missions qui le nécessitent le plus »... Déshabiller Pierre, Paule et Jacqueline pour essayer d'habiller Jérôme, un challenge qui motive !

A la DIRCOFI Centre Ouest, nous

avons également un magicien qui en ayant augmenté le nombre des objectifs des vérificatrices et vérificateurs (sans évoquer le nombre de 3909 attendu des programmatrices et programmeurs plus élevé que dans d'autres DIRCOFI), nous a expliqué que cela n'avait pas d'incidence en termes de charge de travail... Malheureusement, l'augmentation du nombre de situations de mal être et d'essoufflement professionnel ne cesse de croître mais le chef de service de la DIRCOFI Centre Ouest qui a une obligation de résultats en matière de sécurité et de santé des agent.es préfère regarder ailleurs...



## CADRE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2023-2027 (COM) : LA FEUILLE DE ROUTE FÉRIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL... (SUITE)

La réforme de la responsabilité des gestionnaires publics ne concerne pas seulement les missions du comptable public, mais également les services et agent.es exerçant des fonctions d'ordonnateur à la DGFIP (activités d'achats et de commandes publics, liquidation de la paye et des frais de déplacement, etc.). Selon le COM, tous les métiers de la DGFIP devront désormais davantage s'interroger sur le pilotage de leur activité, sur les risques financiers encourus et la façon de les éviter par des mesures de maîtrise des risques. La responsabilité managériale est à mettre en perspective avec la rémunération au mérite. L'entrée en vigueur de la réforme est l'occasion de moderniser les procédures, notamment par la réorientation des contrôles vers les créances à enjeux et les dépenses à risques, le recentrage du recouvrement sur les actions lourdes et rentables et le recours à l'intelligence artificielle.

La mise en œuvre de la

facturation électronique est sensée améliorer le recouvrement de la TVA et réduire la fraude. La mise en place de nouveaux outils pour les agent.e.s de la gestion fiscale et du contrôle fiscal devraient permettre de mieux prendre en compte les dépassements de seuils de régime de TVA, les demandes de remboursement de crédits de TVA et le respect par les assujetti.e.s de leurs obligations dans le cadre des procédures de contrôle fiscal. Ces outils seront alimentés quasiment en temps réel par les données des factures émises par les usager.e.s. Grâce à ces nouvelles données au caractère «contemporain », la programmation du contrôle fiscal pourra être améliorée. C'est comme si c'était fait !

L'organisation de la DGFIP en matière de contrôle fiscal sera adaptée à la taille et aux enjeux des départements, en bonne articulation avec les DIRCOFI. En clair, il faut s'attendre à une modification de l'organisation et

du maillage territorial selon le tissu économique : fusion de brigades départementales et inter-régionales ?

La fonction de recherche exercée au sein du réseau devra être confortée et mieux pilotée. Faut-il repenser le pilotage fonctionnel des BCR par les DIRCOFI ?

La rénovation des outils du contrôle fiscal devrait se traduire par le développement du projet «PILAT» qui vise à transformer le système d'information de la chaîne de contrôle fiscal en offrant à l'ensemble des acteurs un outil intégré et unique. Ça donne envie ! La DG a-t-elle prévu un « pas-à-pas » pour contourner les anomalies prévisibles de cette application dont ces promoteur.euse.s disent le plus grand bien ?

Nous reviendrons plus en détail dans un futur article sur les perspectives du contrôle fiscal à l'aune de ce COM 2023-2027.

